Supplément du bulletin n°51 de la section académique du Syndicat National de l'Education Physique-FSU - mai 2021

Bulletin Spécial Congrès

Participer aux débats
S'exprimer et voter sur l'activité du SNEP et les listes de militant.es

Vote par correspondance ou lors du congrès

Congrès académique du SNEP Bretagne

du jeudi 24 juin 9h30
au vendredi 25 juin 2021 18h

à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
Beg Rohu, SAINT-PIERRE-QUIBERON

La crise sanitaire, le confinement et les horaires du couvre-feu nous ont contraint.es à l'annulation des congrès départementaux préparatoires au congrès académique. Tenté.es par les organiser sous la forme de visio-réunion, nous avons finalement décidé de ne pas utiliser cette forme que nous jugeons peu propice aux échanges, au partage des temps de parole et sujet aux contraintes techniques.

Nous avons donc décidé de concentrer nos temps d'échanges sur le seul **congrès académique des 24 et 25 juin prochain (ENVSN de Quiberon)**, qui lui se tiendra bien en présentiel. **Nous appelons de tous nos vœux le plus grand nombre de collègues à y participer** (il faut simplement être à jour de sa cotisation syndicale).

Son organisation, dans le strict respect des règles sanitaires, devrait nous permettre une rencontre joyeuse et fructueuse de réflexions pour analyser la situation actuelle et tracer des pistes revendicatives pour l'EPS de demain.

Nous comptons sur vous pour venir débattre, échanger et travailler les mandats pour les 4 années à venir.

Toutes les formalités d'inscription sont décrites un peu plus loin dans ce bulletin.

Rapport d'activité ACADEMIQUE 2017-2021 et motion d'orientation 2021-2024

2017 - 2021 : Quelle activité et quel bilan de l'activité déployée par le SNEP Bretagne ?

A : Des satisfactions sur le travail accompli, des ambitions pour poursuivre et l'étendre à tous les dossiers qui concernent la profession

Les réformes, de par leur nature et leur répétition, portent des attaques contre la qualité et l'existence même des services publics, contre les métiers, contre la place de l'EPS, contre la liberté pédagogique… Cela nous incite à poursuivre le travail engagé (et amplifié ces dernières années) sur les thématiques dépassant le cadre strict des conditions de travail.

Pour cela la fonction du SNEP reste inchangée et devient certainement plus importante aujourd'hui qu'hier !

- Commenter et éclairer sur les problématiques du moment
- Alerter sur les intentions et les dangers potentiels
- Proposer des alternatives, stimuler les échanges et les débats dans la profession
- Agir et faire agir de son lieu de travail jusqu'aux espaces qui nous régissent (Communes, Département, Région, IA, Rectorat, pour ce qui nous concerne)
- Participer aux actions à caractère national qui pèsent directement sur l'avenir de nos métiers

Nous disposons pour cela d'un lieu d'analyse, d'échanges, de débats et de décisions : le bureau académique ; d'un bulletin académique : organe d'expression, d'information et de mise en action ; de 26h de décharge de service dont 10h sont réparties entre 5 collègues pour le travail académique ; des 4 bureaux départementaux qui agissent en direct avec les collègues.

ORIENTATION 2021-2024

Notre orientation syndicale vise l'implication de tous.tes plus que la délégation de responsabilité, notre ambition reste bien de permettre la plus grande intervention possible des collègues. Pour renforcer l'action et l'efficacité syndicales, c'est bien cette intervention de chacun.e qu'il nous faut viser et faciliter (dans son établissement (CA mais aussi et surtout Heure d'Information Syndicale), mais aussi auprès des partenaires de la vie locale ou des autorités administratives) pour créer ce rapport de force favorable pour parvenir à de meilleures conditions d'exercice de notre métier.

S'ajoute la question de la pérennité de l'outil collectif, du renouvellement de ses militants qui le font vivre.

Après de nombreuses années, au service de la profession, plusieurs militant.es académiques partent en retraite en 2021. Accueillir de nouveaux.velles collègues qui acceptent à leur tour de mettre en partage et en débat leurs idées, mais aussi de participer, concrètement, aux activités du SNEP dans l'organisation et la construction des améliorations espérées pour notre discipline et ses personnels est l'enjeu du moment.

Le travail du SNEP et son activité pèsent, et les acquis au local comme au national montrent que notre travail syndical a toute sa place.

B : Sur les problématiques générales, dans le cadre de la FSU et dans le cadre intersyndical.

Les dossiers traités en FSU relèvent forcément, très souvent de problématiques souvent nationales (salaires, carrières, protection sociale).

Notre contribution à une vie fédérale FSU ou une vie intersyndicale locale sur ces sujets, compte tenu de nos moyens en décharge et du temps que cela implique reste en-deçà de ce qu'elle devrait être.

Pour autant, la situation appelle de notre point de vue une réflexion globale, unitaire et donc fédérale.

ORIENTATION 2021-2024

C'est pourquoi nous avons souhaité amplifier notre engagement et participation à l'ensemble des instances de la FSU (départementales et académiques) et le prolongerons du mieux possible au cours du prochain mandat.

SNEP Bretagne U. F.S.U.

C : La défense du métier

Ce dossier est celui qui fonde l'existence de notre syndicat spécifique. Personne autre que notre SNEP n'intervient sur la défense de ce métier avec les objectifs permanents de défense du service public, de développement de la discipline dans l'école, de transformation du rapport à la culture sportive.

Faire activer la réflexion c'est aussi une des missions académiques du SNEP Bretagne.

Un ensemble diversifié de rencontres pédagogiques et de stages (colloque pédagogique, nombreux stages APSA, TZR, Non Titulaire, Sécurité, Métier, ...) a été mis en œuvre au cours des 4 ans écoulés dans les départements au plus près des lieux d'exercice. Cela va dans le sens d'une réappropriation par la profession d'un certain nombre de débats et de points d'appui pour lutter efficacement dans les établissements.

ORIENTATION 2021-2024

Solidariser encore et toujours les profs d'EPS autour de ce qui les rassemble : « un métier, une discipline » animera encore nos intentions. Les réformes régressives du collège à l'université continueront d'être combattues pied à pied dans l'intérêt des élèves et de la discipline.

Le bureau académique nouveau devra travailler à poursuivre et faciliter une réflexion collective, fut-elle départementalisée, en mettant analyses et outils à disposition d'initiatives départementales. Enraciner les rencontres sur des questions d'actualité nous semble une voie d'entrée à privilégier. Rencontre entre enseignant.es d'EPS mais aussi avec nos collègues Jeunesse et Sport nouvellement intégré.es, Conseillers Pédagogiques Départementaux, cadres UNSS, collègues du Supérieur.

C'est d'une résistance construite dans les faits dont l'EPS et ses enseignants ont besoin. Le SNEP Bretagne Rennes devra rester vigilant sur l'ensemble des opérations de « formation » qui viseraient à conforter des orientations que nous combattons.

1/ Le Sport Scolaire

Sur le plan statutaire, avec la parution du décret du 7 mai 2014 sur les 3h forfaitaires officielles pour tou.tes (titulaires et contractuels), et notre exigence répétée d'un affichage des forfaits AS sur chaque support dès les opérations de préparation de rentrée, nous avons constaté une diminution des cas de forfaits non donnés dans les services notamment des TZR et contractuels.

Sur le plan des objectifs et des contenus du Sport Scolaire, au-delà d'un récent renforcement de l'orientation dicté par la crise sanitaire et son lot de pratiques interdites, nous constatons néanmoins un glissement vers un Sport Scolaire au service de… la santé des jeunes, le maintien en forme, l'intégration et l'inclusion sous toutes ses formes prennent parfois le pas sur les pratiques sportives de types compétitives ou autres.

ORIENTATION 2021-2024

Nous n'excluons pas ces nouveaux objectifs mais le SNEP continuera de militer pour un projet ancré sur les pratiques et dynamisant la vie sportive local et pour que les « opérations santé », au-delà des tests individuels de prise de données, portent à développer une vraie réponse à cette problématique de la sédentarité. C'est cela qui contribue à l'éducation et s'inscrit dans des valeurs universelles. C'est à la lumière des indicateurs d'efficacité : licenciés, fidélisation, volume de rencontres que se juge la mission du sport scolaire, et pas sur la manière dont il rend service prioritairement aux objectifs transversaux dans l'organisation d'opérations aux contours flous et à des opérations de communication.

2/ La formation des maîtres et la formation continue

Les difficultés pointées depuis la mise en place des ESPE, devenues INSPE, notamment sur l'impossibilité pour nos jeunes collègues de s'investir pleinement dans la prise en charge complète d'une AS, sont malheureusement toujours d'actualité. Les engagements oraux depuis 2016, de 3 recteur.rices successif.ves, n'ont toujours pas été suivis d'effet. Le recteur puis le directeur de l'INSPE actuels, rencontrés en audience y étaient favorables cette année mais la réforme de la formation des enseignant.es est venue contrecarrer ces bonnes intentions.

Pire, cette réforme de la formation des enseignant.es (FDE) qui entrera en vigueur à la rentrée 2021 instrumentalise et ubérise la formation initiale afin de supprimer toujours plus de postes de titulaires.

…/…

…/…

Prétendant « renforcer l'attractivité du métier d'enseignant.e » et rendre la formation « plus efficace », elle instaure une sélection supplémentaire en fin de Licence 3, ne laissant qu'un certain nombre d'étudiant.es accéder en M1 (calibrage établi), les utilisant comme moyens d'enseignement sur l'année de M2 (placé en position de contractuel.les-alternant.es, en classe devant les élèves) et en déniant leur droit à une véritable formation universitaire et professionnelle. Cela pour aboutir in fine à faire des économies sur le dos des étudiant.es. Cette nouvelle organisation appauvrira évidemment leur formation et augmentera leur charge de travail pendant l'année de M2 (préparation concours + rédaction du mémoire + validation du Master + 1/3 temps de responsabilité totale en établissement). Au-delà, elle va de surcroit instituer (par décision du rectorat de Rennes) un forfait AS insuffisant de 2h/semaine et la non-libération du mercredi après-midi pour tous.tes les futur.es étudiant.es-contractuel.les. La place du sport scolaire était déjà insuffisante, elle le sera encore plus par une vision davantage gestionnaire que pédagogique par le rectorat.

Nous faisons toujours le constat d'une formation continue atrophiée sur le plan des contenus disciplinaires propres et très orientées sur les transversalités en tout genre.

ORIENTATION 2021-2024

Sur la formation initiale, nous continuerons à exiger l'annulation de cette réforme destructrice et rappellerons notre exigence d'une formation sérieuse et ambitieuse comprenant le sport scolaire, avec la libération du mercredi durant l'année de formation. Nous continuerons à refuser l'utilisation des étudiant.es comme moyens d'enseignement l'année du concours mais qu'ils soient au contraire affecté.es en sus des horaires de leur tuteurs.trices ; de même que nous refusons l'oral de concours sous forme d'entretien d'embauche (dont la production d'un CV au préalable).

Sur la formation continue, sans tourner le dos aux formations transdisciplinaires, nous continuerons à demander l'augmentation du volume de stages propres à notre discipline (APSA précises par exemple) qui reste le socle fondamental d'un enseignement didactique mieux maîtrisé. Nous souhaitons toujours aussi la mise en place d'une réelle formation académique aux concours internes et accessible à nos collègues en congé formation.

3/ Les équipements sportifs

L'activité soutenue du SNEP sur cette question auprès des Conseils Départementaux et Régional depuis des années a permis la reconnaissance de notre expertise par bon nombre de décideurs mais depuis quelques années, nous constatons un recul voire une absence de décisions politiques, prises par les collectivités locales, dans la construction/rénovation des Installations sportives de notre territoire. Ici ou là, nous assistons à des décisions de constructions, loin des établissements scolaires et/ou tournant le dos à tout un pan de fonctionnalité dans la conception mettant de fait l'EPS en difficulté dans la réalisation des programmes d'enseignement. Une salle pour le club de badminton par ici, un terrain synthétique réservé au club de football local par là… sont des situations que nous vivons encore aujourd'hui.

Au niveau académique mais aussi dans chaque département, le SNEP a repris le chemin des audiences avec les élus pour redonner le cadre des référentiels, réexpliquer l'enjeu d'installations fonctionnelles et proches des établissements scolaires. Nous avons entrepris un travail commun avec l'Inspection Pédagogique Régionale EPS pour que ces propositions de rénovations et/ou de constructions fonctionnelles soient portées et défendues auprès des collectivités par tous les acteurs (Recteur, DASEN, IA-IPR EPS) afin de ne pas valider tout et n'importe quoi.

ORIENTATION 2021-2024

Notre objectif reste celui de mieux associer les équipes d'EPS pour chaque situation car nous le constatons, sans intervention des collègues auprès des collectivités de rattachement et/ou de leur chef d'établissement, les dossiers sont vite ficelés par les municipalités (qui sont les maitres d'œuvre à chaque fois) y compris parfois avec l'accord du seul chef d'établissement. Or une fois les opérations lancées, elles sont très difficiles à rattraper.

D : La défense des personnels

Suppression des CAPAS « Mobilité et Carrières », recours aux contrats, instauration du recours individuel mandaté ou non, la Loi de Transformation de la Fonction publique de 2019 bouleverse les équilibres fondateurs entre les droits et obligations des personnels et fragilise les statuts.
Elle remet, entre autres, en cause la transparence et l'équité des opérations qui gèrent nos carrières tout comme quelques-uns de nos droits fondamentaux.
Le mouvement Intra 2020 erroné, opaque et non sincère en a, malheureusement, été la première illustration.
Dans ce contexte de destruction du paritarisme et d'individualisation des carrières, elle redéfinit, en outre, un nouveau rapport SNEP-Rectorat où le dialogue et les interventions en amont (entrevue, groupe de travail, ...) prennent tout leur sens. C'est pourquoi nous avons souhaité amplifier notre engagement et participation à l'ensemble des instances rectorales au sein de la délégation de la FSU (groupe de travail).
Les implications des élus se font sur 3 secteurs principaux : carrière (avancement/promotion/HCL/Classe Exceptionnelle), Mutations-Affectations des personnels (mutations inter et intra, remplacement (phase d'ajustement et suivi des suppléances), santé (commissions de réforme, CHSCTD/A).

Notre action syndicale doit se réinventer. Le secteur « corpo » du SNEP garde une expertise sur ces dossiers et a mis en place de nouvelles stratégies pour reconstruire de nouveaux outils afin de suivre les dossiers et de continuer à faire respecter les droits de chaque collègue. La défense des personnels par les élus du SNEP académique est pour nos collègues d'une importance primordiale, le résultat aux dernières élections professionnelles de 2018 est là pour en témoigner (92% et l'ensemble des sièges (9) en commission paritaire).

L'information aux collègues est elle aussi un secteur qui a pris de plus en plus d'importance durant cette période en amont et en aval des différentes opérations de carrière et d'affectation : stages, lettre d'infos corpo, courriels et/ou courriers à chaque étape des CAPA - ou mutation, compte rendu des CAPA et réponse individualisée, site internet, groupe WhatsApp, sans oublier les nombreux contacts téléphoniques individuels.

ORIENTATION 2021-2024
Nous prolongerons cette qualité d'engagement des commissaires paritaires. Leur disponibilité et surtout leur connaissance des dossiers traités, continueront à être des atouts indispensables à une équité et à la défense des intérêts collectifs. Ceci est d'autant plus important que les lois de décentralisation donnent de plus en plus de pouvoir au niveau régional et qu'une analyse approfondie est nécessaire dans chaque académie. Les modifications permanentes des textes les obligent à rester vigilants et armés pour faire face à l'administration (rectorat et IA). Nous continuerons les rencontres de travail régulières du groupe corpo, pour ajuster ses connaissances et travailler sur les positions aux carrefours des mandats du SNEP et des intérêts des collègues.

E : De quel outil SNEP a-t-on besoin ?

Définir localement des pistes revendicatives académiques.
L'ampleur et la répétition des attaques contre les services publics, l'Ecole et l'EPS multiplient les dossiers dans lesquels la profession nécessite un soutien syndical. L'organisation de l'Etat de plus en plus décentralisé rend l'activité locale primordiale quand il y a quelques années, les réponses pouvaient être pilotées par le niveau national. La récente Loi de Transformation de la Fonction Publique, qui a mis à distance les organisations syndicales en ne les laissant intervenir, pour le compte individuel de chacun, qu'en cas de recours face aux décisions de l'administration, demande également un travail syndical départemental et académique coordonné au sein du SNEP et de la FSU et plus important que par le passé.
Dépasser les problèmes de carrière…
Mais le SNEP, ce n'est pas que la défense individuelle ou les problèmes de carrière et de santé, c'est aussi un secteur pédagogique, de réflexion sur les contenus et conditions de travail nécessaires pour les enseigner.

Quand les évolutions dans le management préfèrent l'individualisme et l'isolement de chacun, le SNEP répond par la mise en commun, le collectif.
Quand, trop souvent, la réponse institutionnelle se réfugie dans l'adaptabilité et le pragmatisme, le SNEP répond enjeux clairement déterminés en lien avec la profession et des moyens à la hauteur des enjeux.

…/…

…/…

Nous restons convaincus que l'outil syndical devient plus que jamais le maillon essentiel dans le rapport aux collègues et entre collègues. Les temps d'échanges et de partage ont été fortement réduits (stages, réunions de travail UNSS, temps d'échanges institutionnels, …) pour que l'individualisme prime. La récente suppression des CAPA participe de cela, isoler chacun face à l'administration et couper toutes possibilités de liens entre les acteurs du système.

Entrer dans l'équipe, il n'y a pas de sélection !

La question de l'outil syndical est constamment en débat au sein de notre collectif et la question de sa pérennité, du renouvellement de ses militants qui le font vivre, est régulièrement posée. Plusieurs d'entre eux faisant valoir leur droit à la retraite, accueillir de nouveaux.velles collègues qui acceptent à leur tour de mettre en partage et en débat leurs idées est l'enjeu du moment.

Contrairement à ce qui est parfois imaginé, ***militer au SNEP ne veut pas dire être d'accord sur tout ou penser pareil. C'est de la diversité que le débat s'enrichit, l'activité syndicale du SNEP est basée sur ce principe.***

RAPPORT FINANCIER du SNEP Bretagne	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de syndiqué.e.s	*424*	*454*	*473*	*477*
Part moyenne de la cotisation revenant à la trésorerie académique	*18,33*	*22,91*	*27,61*	*26,56*
Part moyenne de la cotisation revenant aux trésoreries départemen	*22,92*	*19,34*	*17*	*17*
COTISATIONS				
PARTS ACADÉMIQUES DES COTISATIONS DES SYNDIQUÉ.E.S	7775,89	10400,94	13060,73	12672,25
TOTAL RECETTES	**7775,89**	**10400,94**	**13060,73**	**12672,25**
DÉPENSES				
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	3569,12	4134,75	4162,72	4790,41
BULLETIN : ÉDITION ET AFFRANCHISSEMENT	1340,04	2931,78	4386,32	2517,42
HÉBERGEMENTS	423,6	1650,8	1697,73	1227,4
FRAIS DE RÉCEPTION-REPAS	937,59	1216,01	1079,04	824,59
FOURNITURES DE BUREAU, SECRÉTARIAT et DIVERS	399,4	119,6	26,9	250,49
DONS	710	0	1093	0
CONGRÈS	3528,28	0	0	0
INFORMATIQUE-INTERNET	161,99	350,71	545,24	146,24
FRAIS BANCAIRES	112,97	103,95	143,41	140,14
TOTAL DÉPENSES	**11182,99**	**10507,6**	**13134,36**	**9896,69**
RÉSULTAT EXERCICE	**-3407,1**	**-106,66**	**-73,63**	**2775,56**

L'activité syndicale du Snep-Fsu Bzh est possible grâce aux parts des cotisations des adhérents dédiées à l'académie.

L'exercice 2016-2017 est déficitaire car le Snepfsu Bzh a organisé le congrès académique à Logonna-Daoulas en Janvier 2017.

Les postes de dépenses sont majoritairement liés aux frais de déplacements des militants et des publications académiques (impression, routage, envoi).

En 2018-2019 le bulletin "élections professionnelles" envoyé à toute la profession explique le montant élevé de ce poste.

Les dons correspondent à la participation pour la délégation académique au congrès national de Montpellier en 2017 et au colloque pédagogique national "L'EPS et l'Ecole de demain" à Villejuif en novembre 2018.

L'année 2019-2020 dans le contexte de la Covid-19 et du confinement que la pandémie a entraîné, ne peut illustrer de manière exhaustive une année pleine d'activité syndicale.

Le Snepfsu Bzh c'est aussi des stages mutations et pédagogiques qui font partie de l'activité syndicale. Toutes ces initiatives ne seraient pas possibles sans l'adhésion et la confiance des collègues.

L'adhésion est le premier soutien au syndicalisme que le Snepfsu porte, pour la permanence de la défense des intérêts des personnels et de nos métiers.

Le bureau académique sortant

Election des Bureaux départementaux et du Bureau Académique du SNEP Bretagne

A partir de la réception de ce bulletin « spécial Congrès » et jusqu'au 25 juin, jour du dépouillement, chaque syndiqué.e est amené à s'exprimer sur les rapports d'activité et financier pour chacun des 3 niveaux de notre organisation (national, académique et départemental). Doivent aussi être élus les bureaux national, académique et départementaux. Toutes les explications de vote sont décrites sur la page suivante et tout le matériel de vote est joint à cette publication.
Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des listes de candidats pour notre académie. En l'absence de listes concurrentes, nous vous invitons à vous exprimer POUR les listes présentées : liste des bureaux départementaux sortants et liste académique d'union proposée à l'initiative d'Unité et Action.

Certain.e.s camarades ont fait valoir leur droit à la retraite et/ou décidé de ne pas se représenter pour le prochain mandat. Nous tenons à les remercier sincèrement et chaleureusement pour leur engagement dans la défense de notre discipline et des collègues : Claire FRESSON, Olivia LE BOSSER, Michel LE PAPE, Stéphanie LENTZ, Christophe VENEAU (29), Jean-Louis GROUSSARD, Laurent LE FLECHER, Claire MOAL (35), Marc LEGUERINEL, Jean-Louis MOREAU, Serge ORST (56).

Election du Bureau Académique
Liste à l'initiative de Unité et Action

1. **BILLY Alain**, Col L'Iroise, BREST (29)
2. **HAMROUNI Sami**, Col Les Ormeaux, RENNES (35)
3. **LEROY Olivier**, Col Kerentrech, LORIENT (56)
4. **VESCHETTI Linda**, Col Beg Avel, CARHAIX-PLOUGUER (29)
5. **ALLOT Etienne**, Lyc Mendès-France, RENNES (35)
6. **BIOTTEAU Frédéric**, Col E. Guillevic, SAINT-JEAN BREVELAY (56)
7. **BOULCH Joseph**, Legta T. Monod, LE RHEU (35)
8. **CHICOT Guillaume**, Col J. Brel, NOYAL SUR VILAINE (35)
9. **COURTET Anne**, Collège Le Landry, RENNES (35)
10. **DEBOCQ Maxime**, Lyc A. Pavie, GUINGAMP (22)
11. **DORE Pierre-Yves**, SDJES Ille-et-Vilaine, RENNES (35)
12. **GAYIC Virginie**, Col Jean Monnet, BROONS (22)
13. **GILET Anne**, Col C. Langlais, PONTIVY (56)
14. **HERROUX Rozenn**, Col J. Ferry, QUIMPERLE (29)
15. **LE BERRE Philippe**, Col La Tour d'Auvergne, QUIMPER (29)
16. **LE CAER Julien**, LP Rosa Parks, ROSTRENEN (22)
17. **LE CAM Raphaël**, Suaps Rennes 2, RENNES (35)
18. **LE GLEAU Benoit**, Col J.M. Le Bris, DOUARNENEZ (29)
19. **LE VERGER Hélène**, LP J. Jaurès, RENNES (35)
20. **LECHARDEUR Estelle**, Col Les Hautes Ourmes, RENNES (35)
21. **LEPUISSANT Samuel**, Suaps Rennes 2, RENNES (35)
22. **LEROY Nicolas**, Col C De Gaulle, PLOEMEUR (56)
23. **MERLE Solène**, Col L. Ferré, SCAER (29)
24. **MOUTON Fanny**, Col Kerentrech, LORIENT (56)
25. **POIZAT Tangi**, Col Kerentrech, LORIENT (56)
26. **VISIOLI Jérôme**, Ufraps Rennes 2, RENNES (35)

Election du Bureau Départemental 22
Liste à l'initiative du Bureau sortant

1. **LE CAER Julien**, LP Rosa Parks, ROSTRENEN
2. **GAYIC Virginie**, Col J. Monnet, BROONS
3. **BOUGUET Séverine**, Col La Grde Métairie, PLOUFRAGAN
4. **THOMAS Céline**, Lyc H. Avril, LAMBALLE
5. **JOUANIGOT Adèle**, Col E. Heriot, ROSTRENEN
6. **DEBOCQ Maxime**, Lyc Pavie, GUINGAMP
7. **LOAEC Sébastien**, TZR rattaché Lyc Le Dantec, LANNION
8. **LE BRIS Florent**, Lyc F. Bienvenue, LOUDEAC
9. **PEDRONNO Nolwenn**, Col Racine, SAINT-BRIEUC
10. **GIROT Martine**, Retraitée

Election du Bureau Départemental 35
Liste à l'initiative du Bureau sortant

1. **LECHARDEUR Estelle**, Col Hautes-Ourmes, RENNES
2. **CHICOT Guillaume**, Tzr RENNES
3. **COURTET Anne**, Col le Landry, RENNES
4. **BOULCH Joseph**, Lyc T.Monod, LE RHEU
5. **LE VERGER Hélène**, Lyc Jean Jaurès, RENNES
6. **ALLOT Etienne**, LP Pierre Mendès France, RENNES
7. **HAMROUNI Sami**, Col Ormeaux, RENNES
8. **DORE Pierre-Yves**, SDJES, RENNES
9. **LARUE Sylvie**, Col Martin Luther King, LIFFRE
10. **HUGONOT Yann**, Col Gérard De Nerval, VITRE
11. **FONTAINE Laurie**, Col Clotilde Vautier, RENNES
12. **LE LAGADEC Véronique**, LP Louis-Guilloux, RENNES
13. **LEPUISSANT Samuel**, Siuaps, RENNES
14. **RETAILLEAU Alexandre**, Col Pierre Olivier de Malherbes, CHATEAUBOURG
15. **DELANYS Emilie**, LP Jean Jaurès, RENNES
16. **PERROT Laurent**, Col Martin Luther King, LIFFRE
17. **ROGER Nicolas**, Tzr RENNES
18. **BRIAND Thomas**, Tzr RENNES
19. **ANGEBAUD Robin**, Col Les Chalais, RENNES
20. **HUGONOT Vincent, *Col*** Bocage, DINARD
21. **BARBIER Antoine, *Col*** Théophile Briant, TINTENIAC

Election du Bureau Départemental 29
Liste à l'initiative du Bureau sortant

1. **BILLY Alain**, Col Iroise, BREST
2. **ABIVEN Éric**, Col Du Porzou, CONCARNEAU
3. **BOHIC Rozenn**, TZR QUIMPER
4. **BOULBENNEC François**, Col Pierre Mendes France, MORLAIX
5. **CAM Yves**, Retraité
6. **CONQ Jean-Christophe**, TZR BREST
7. **GUIRRIEC Louis**, Retraité
8. **HERROUX Rozenn**, Col Jules Ferry, QUIMPERLE
9. **LE BERRE Philippe**, Col La Tour d'auvergne, QUIMPER
10. **LEBRANCHU Christophe**, SUAPS BREST
11. **LE GLEAU Benoit**, Col Jean-Marie Le Bris, DOUARNENEZ
12. **LE MOIGNE Marie**, Lyc Chaptal, QUIMPER
13. **MERLAUD Alex**, Col Pierre Mendes France, MORLAIX
14. **MERLE Solène**, Col Léo Ferré, SCAER
15. **MOAL Youenn**, Col Louis et Marie Fichez, PLOUESCAT
16. **PIRAS Nicolas**, LPDupuy de Lôme, BREST
17. **THOMAS Richard**, Lp Pleyben, PLEYBEN
18. **VESCHETTI Linda**, Col BegAvel, CARHAIX

Election du Bureau Départemental 56
Liste à l'initiative du Bureau sortant

1. **LEROY Olivier**, Col Kerentrech, LORIENT
2. **BIOTTEAU Frédéric**, Col E. Guillevic, ST-JEAN BREVELAY
3. **DE ALMEIDA Julio**, LP Duguesclin, AURAY
4. **DESRE Olivier**, Col Saint-Exupéry, VANNES
5. **GILET Anne**, Col C. Langlais, PONTIVY
6. **LEROY Nicolas**, Col C. de Gaulle, PLOEMEUR
7. **MOUTON Fanny**, Col Kerentrech, LORIENT
8. **POIZAT Tangi**, Col Kerentrech, LORIENT

Votez par correspondance ou le jour du congrès

Participez au congrès académique

La participation au congrès ainsi que le vote aux élections internes du SNEP, sont un moment fort de la vie du syndicat. Par l'expression de son vote, chaque syndiqué(e) assume sa responsabilité dans le fonctionnement démocratique de celui-ci. Ces élections sont l'occasion d'un renforcement de notre force militante, d'un approfondissement de notre réflexion sur les revendications de notre profession.

Déroulement du vote

Election au scrutin de liste proportionnel

Trois scrutins groupés - 9 votes :

- Le scrutin DEPTAL (rapport activité, rapport financier, liste au bureau départemental)
- Le scrutin ACAD (rapport activité, rapport financier, liste au bureau académique)
- Le scrutin NAT (rapport activité, rapport financier, liste au bureau national)

Qui vote ?

Tous les collègues syndiqué.es au titre de l'année scolaire 2020/2021 au 2è jour du congrès académique du SNEP-FSU (25 juin 2021)

Quand voter ?

Dès maintenant, en envoyant votre vote.
Sur place, en participant au congrès académique (24 et 25 juin à Quiberon).
En remettant votre vote à un collègue participant au congrès académique.

Comment voter ? Où voter ?

S'exprimer (3 scrutins, 9 votes) à l'aide du bulletin de vote joint.
Glisser votre bulletin de vote dans l'enveloppe vierge jaune.
Insérer l'enveloppe jaune dans l'enveloppe mandat blanche et renseigner le dos de l'enveloppe (n'oubliez pas de signer).
Poster l'enveloppe mandat (adresse déjà imprimée) ou apporter le jour du congrès académique.

SNEP FSU
CONGRÈS PORTICCIO 2021
29 novembre au 3 décembre

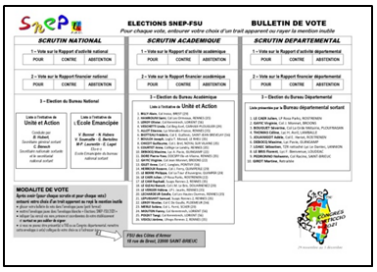

Enveloppe jaune

Enveloppe mandat

Pour participer au congrès...

Le congrès académique 2021 se déroule les jeudi 24 et vendredi 25 juin 2021 à Quiberon, à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques. Au regard des conditions sanitaires actuelles, nous observerons toutes les règles sanitaires en vigueur (distanciation, gel, port du masque) et l'hébergement (sur place) sera fait en chambre individuelle.

- **Une participation de 12€ par congressiste est demandée**
- **Les frais de déplacement seront remboursés à partir du moment où un covoiturage de 2 personnes minimum est effectué.**

L'ordre du jour détaillé en cours d'élaboration vous sera communiqué à l'ouverture du congrès. Il s'articulera en différentes séquences de travail autour des thématiques du congrès national (cf bul national n°985 du 27 mars 2021) :
- thème CORPO (carrières, fonction publique, conditions de travail, Non titulaire, …)
- thème QUESTIONS EDUCATIVES (EPS, sport scolaire, programmes, équipements sportifs, formation)
- thème SPORT (culture et pratique sportive, sport/EPS, profs de sport, politique sportive, …)
- thème SYNDICALISME (activité et fonctionnement syndical, quel SNEP ?, syndicat/politique, militantisme, …)

A ces 4 thèmes s'ajouteront des échanges autour de deux focales qui sont « l'égalité » et « l'écosyndicalisme ».

Le jeudi soir, nous proposons une soirée débat autour des enjeux d'égalité avec la participation de deux collègues spécialistes de ces questions et intervenantes en STAPS et en formation.

Inscription obligatoire au préalable, pour les réservations de repas et de chambres en remplissant le formulaire accessible depuis la page d'accueil de notre site, http://www.snepfsu-rennes.net.

Rapport d'activité 2017-2021 du SNEP-FSU 22

Tous les trois ans, le SNEP organise son congrès national afin de faire le bilan général de son activité, définir son orientation et ses revendications, élire ses responsables au niveau départemental, académique et national.
Aussi est-il indispensable que chacun(e) des syndiqué (e)s se prononce sur les différents bilans et ainsi nous aide à décider des futures orientations du SNEP à tous les niveaux.

Nous vous présentons le rapport d'activité et d'orientation du SNEP22 ainsi que son rapport financier. Ces rapports ne tiennent pas compte de ce qui est de l'ordre académique ou national (voir bulletin académique et national).

Participation aux instances statutaires

-Séverine BOUGUET et Céline THOMAS siègent à la **Commission de Réforme** (accident de travail, demande de reconnaissance d'une maladie imputable au service ou demande de congé longue maladie par exemple).

-Céline THOMAS siège avec la FSU22 au Comité Hygiène et Sécurité CTD. Le CHSCTD s'occupe de toutes les questions de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail des agents (analyse des risques professionnels, suggestion des améliorations..)

-Julien LE CAER siège avec la FSU22 au **Comité Technique Spécial Départemental (CTSD**) du second degré (à la DSDEN22) : bilan de rentrée, effectifs, DHG, créations/suppressions de poste...

-Virginie GAYIC siège au **Comité Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)** : instance sensiblement équivalente au CTSD sauf que le Conseil Départemental, le Préfet, les représentants des parents d'élèves y sont présents. Problématiques également abordées: budgets des collèges du département, construction/ rénovation des collèges, installations sportives...

-**Conseil Départemental UNSS** (CDUNSS) qui définit la politique départementale du sport scolaire (présidé par le DASEN): Julien LE CAER et Virginie GAYIC y siège pour le SNEP avec les élus des AS.

Julien LE CAER et Virginie GAYIC sont commissaires paritaires Snep Bretagne et ont siégé à ce titre aux différentes Commission administrative paritaire académique : mutations, avancement, recours dans le cadre du PPCR…

Dossier équipements sportifs

Depuis plusieurs années, le SNEP-FSU22 a rencontré à plusieurs reprises le **Conseil Départemental des Côtes d'Armor** pour évoquer la problématique de construction/rénovation des équipements sportifs « collèges » sur le département et plus particulièrement sur le secteur de Lannion, St Brieuc et également sur le collège de Broons.
Ces rencontres permettent de dialoguer et d'échanger sur les besoins en quantité et en qualité en terme d'unité de travail. Nos salles de classes ne sont pas toujours bien pensées ou pensées en nombre suffisantes et c'est un enjeu majeur d'expliquer, de revendiquer des conditions de travail et d'apprentissages pour nos jeunes qui soient satisfaisantes.
Notre souhait est bien évidemment de voir construits ou rénovés des équipements adaptés à la pratique de l'EPS du 21ème siècle et à proximité immédiate des collèges.

Nous sommes également intervenus (et nous continuons de suivre ces questions) **auprès du Conseil Régional de Bretagne** sur la problématiques des équipements « Lycées bretons »: Lycée Félix Le Dantec de Lannion, Lycée Professionnel Rosa Parks de ROSTRENEN, Lycée La Fontaine des Eaux de Dinan.

Dossier créations/suppressions de postes / DHG des établissements

Nous sommes tous les ans beaucoup intervenus en CTSD pour solliciter des transformations d'HSA en Heures Postes, en lien avec les équipes EPS des établissements. A la clef des suppressions évitées ou parfois des créations d'emploi qui fluidifient notamment le mouvement des personnels. Nous agissons également sur la question des forfaits d'AS, notamment pour les collègues TZR et contractuels.

…/…

…/…

Rencontres avec les collègues

Nous avons proposé depuis deux ans une formation syndicale sécurité/responsabilité dont une cette année aussi qui débordait sur le thème : « agir collectivement au sein de l'équipe EPS ». L'idée étant d'amener à la fois des connaissances juridiques, de travailler sur des situations complexes qui peuvent parfois se poser à nous. Mais aussi d'interroger les collègues sur les stratégies de « new management » et les réformes actuelles qui nous impactent fortement.
Nous tentons également de tenir informé régulièrement la profession par mail.

Fonctionnement du bureau départemental

Nous nous réunissons (Séverine Bouguet, Maxime Debocq, Virginie Gayic, Adèle Jouanigot, Julien Le Caer et Céline Thomas) en général deux fois par trimestre, sans être tous présents à la fois. Nous sommes ainsi plus nombreux que nous l'étions il y a de cela quelques années et c'est déjà un grand pas en avant.

Orientations pour les prochaines années

-Agrandir le Cercle des « collègues militants » pour que travail soit encore plus collectif et aussi pour pouvoir couvrir davantage de zones dans le département.

-Poursuivre le travail engagé avec le Conseil Départemental notamment au sujet de la rénovation sur Guingamp Prévert, mais également sur la définition des unités de travail nécessaires et sur la prise en compte des référentiels.

-Continuer à lutter pour la création de Postes EPS et à faire en sorte que les compléments de service artificiels disparaissent.

-Œuvrer toujours plus pour la défense et le renforcement du Sport Scolaire qui va à n'en pas douter être fragiliser par la période que nous venons de traverser.

-Poursuivre la proposition de formations syndicales en élargissant au-delà des questions de sécurité/responsabilité.

RAPPORT FINANCIER SNEP22	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de syndiqué.e.s	*83*	*89*	*84*	*80*
Part moyenne de la cotisation revenant à la trésorerie académique	*18,33*	*22,91*	*27,61*	*26,56*
Part moyenne de la cotisation revenant aux trésoreries départementa	*22,92*	*19,34*	*17*	*17*
COTISATIONS				
PARTS DEPARTEMENTALES DES COTISATIONS DES SYNDIQUÉ.E.S	1902,36	1721,26	1428	1360
TOTAL RECETTES	**1902,36**	**1721,26**	**1428**	**1360**
DÉPENSES				
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	12,6	589,06	135,6	499
BULLETIN : ÉDITION ET AFFRANCHISSEMENT	140,16	166,1		176,4
FRAIS DE RÉCEPTION-REPAS		152,05	62,18	297
FOURNITURES DE BUREAU, SECRÉTARIAT et DIVERS	336,24	274,99	592,45	365,54
DONS			40	
INFORMATIQUE-INTERNET	165	120	135	120
TOTAL DÉPENSES	**654**	**1302,2**	**965,23**	**1457,94**
RÉSULTAT EXERCICE	**1248,36**	**419,06**	**462,77**	**-97,94**

Le bureau départemental sortant

Avec le SNEP et la FSU,
une profession rassemblée,
ça change tout !

Syndicat National de l'Education Physique

Rapport d'activité 2017-2021 du SNEP-FSU 29

Tout au long de ces 4 dernières années, le SNEP 29 et les collègues qui le composent se sont efforcé.es avec plus ou moins de réussite, de poursuivre les objectifs dont le syndicat se doit d'être le garant, au sein du collectif académique et à l'intérieur du département :

*** Éclairer et alerter sur les problématiques du moment.**

*** Agir et faire agir de son lieu de travail jusqu'aux espaces qui nous régissent** (Département, Région, IA, Rectorat, pour ce qui nous concerne).

L'objectif de ce bilan est bien de mesurer le travail accompli pour mieux imaginer l'activité des trois prochaines années, les formes de travail collectif, collaboratif, les priorités à traiter, les organisations à utiliser dans le cadre de nos mandats nationaux et académiques. Tout cela avec comme objectif premier, celui de promouvoir notre métier et notre discipline, de le défendre et d'affirmer notre ambition pour l'acquisition d'une culture EPS chez nos élèves, leur épanouissement, leur émancipation, leur construction.

Le bureau départemental constitue un collectif, qui pilote la vie syndicale sur la base d'un travail d'échanges, d'écoute et de réflexion. En relation avec le niveau académique et national mais aussi la FSU Finistère et les syndicats qui la composent, il a mené son activité, nourri des échanges avec les collègues du Département sur plusieurs fronts au sein des différentes instances administratives et syndicales.

Nous disposons pour cela :

⇨ d'un lieu d'analyse, d'échanges et de décision: le bureau départemental

⇨ d'un bulletin départemental et d'un courrier mail : organe d'expression, d'information et de mise en action

⇨ de comptes sur les réseaux sociaux : Facebook, Groupes Whatsapp

⇨ de 4H de décharge de service réparties entre 3 collègues

⇨ d'1 représentant.e du SNEP 29 dans les différentes instances paritaires :

- CDEN (préfet, conseil général et instances syndicales) : Alain Billy
- CTSD (moyens de fonctionnement en postes collèges-lycées-Lycées Pro) : Solène Merle
- CD UNSS : au titre du SNEP Benoit Le Gléau et Alain Billy
- Commission de réforme (accidents du travail) : Linda Veschetti (2017-19), Philippe Le Berre depuis 2019
- CAPA : Commissaires paritaires élu.es en 2018 (Carrières, Mutations…etc) : Alain Billy, Philippe Le Berre, Benoit Le Gléau, Marie Le Moigne, Solène Merle, Linda Veschetti
- CHS-CT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) : Linda Veschetti (2017-19), Philippe Le Berre depuis 2019
- CCAS (Action Sociale en faveur des personnels) : Christophe Veneau

Les actions mises en place par le SNEP 29

Sur les problématiques générales, dans le cadre de la FSU et dans le cadre intersyndical :

Les grands dossiers intersyndicaux très importants : salaires, protection sociale, retraites sont portés.

La situation générale et son évolution au travers des récentes réformes appellent, de notre point de vue, une réflexion globale, unitaire et donc fédérale.

Nous avons fait le choix d'une participation et d'une activité plus soutenues au sein de notre organisation fédérale.

Alain Billy, Philippe Le Berre et Yves Cam siègent aux instances de la FSU.

Nous siégeons dans l'ensemble des instances consultatives dans le cadre de la délégation FSU. Parmi celles-ci, un secteur d'intervention apparu depuis 3 mandats et menacé de disparition en 2022 par les projets de réforme gouvernementaux : les CHSCT. Instances paritaires, les Comités d'Hygiène de Sécurité et de Conditions de Travail ont pour mission :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale des agents dans leur travail
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail des agents
- Veiller à l'observation des dispositions législatives relatives à la santé à la sécurité et aux conditions de travail des agents

Sous l'impulsion du SNEP et de la FSU, une année entière avait été consacrée à l'étude des conditions de travail des professeurs d'EPS. Un groupe de travail, unique en France, « Radon » au Lycée Brizeux a, entre autres avancées, été obtenu cette année.

Ce travail a contribué à quelques déblocages de situations compliquées notamment dans les établissements

…/…

…/…
signalés et a une légère évolution des représentations au sein de cette instance.
Linda Veschetti puis Philippe siègent pour le SNEP et portent, plus particulièrement, au sein de la délégation FSU les problématiques liées à l'EPS .

Le suivi de nos dossiers propres au niveau départemental

Emploi (Postes, moyens d'enseignement...)

Ce dossier fait l'objet d'un travail et d'un suivi permanent tant les enjeux sont importants pour la discipline.
Des enquêtes et autres échanges d'information sont régulièrement adressées aux collègues et aux établissements du département.
Des courriers aux politiques (Sénateurs.trices, Député.es) ont été adressés pour dénoncer le manque de moyens et de recrutements en EPS.
Ce travail permet de travailler les dossiers, de les porter et de revendiquer au plus près des situations de terrains que les collègues vivent. Des suppressions ont été neutralisées, des créations obtenues toujours dans l'intérêt général, des élèves, des collègues concerné.es, des possibilités de mutations de tou.t.es.
Nos conseils, notamment, au moment des conseils d'administration vers les collègues et notre activité en direction des services de l'Inspection académique ainsi qu'au Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) nous permettent de mener la défense de tous les moyens (Utilisation des moyens d'enseignement, création, suppression de postes, HSA, Attribution Forfaits AS, Attribution IMP Coordination, Implantation PSTG..etc)
Solène Merle siège au sein de la délégation FSU en compagnie des autres syndicats qui la composent (SNES, SNUIPP, SNICS, SNUEP, SNASUB..).

Les équipements sportifs:

Notre expertise et notre professionnalisme sont reconnu.es par les décideurs.ses. Pour preuve, le référentiel SNEP fait officiellement partie du cahier des charges du CD 29 et du CR. En outre, les élu.es de ces instances sont régulièrement demandeur.ses de notre état des lieux des installations existantes et des besoins particuliers des équipes en EPS.
Nos soucis permanents : Aider les équipes dans le besoin, à formuler leurs attentes, à monter les dossiers, à peser sur le contenu des décisions. Réussir à obliger les décideurs.ses à implanter un comité de pilotage associant dès le début des projets les équipes EPS. Des audiences régulières ont été obtenues auprès du Conseil Général (Marc Labbey, élu CD 29, Guillaume Penon, directeur des collègues et Pichon, responsable technique), du Conseil Régional (Mme Pellerin, Elu CR29), de la Mairie de Brest /BMO (Patrick APPERE, élu Brest) et la Mairie de Quimper (Ludovic Jolivet, Maire Quimper)
Une liste d'établissement sous l'impulsion du SNEP 29 fait partie des priorités du Conseil Départemental.
De nombreux dossiers en prévision ou en cours sont suivis : Lycée Carhaix, Cité Kérichen, Lycée Quimperlé, Lycée Ronarc'h, Clg-Lycée Iroise Brest, Collège Lesneven, Collège Porstall, Pleyben, Guilvinec…etc

Dossier Natation:

Sous notre impulsion, le CD 29 avait diligenté une enquête sur la question de l'accès et de l'enseignement de la Natation dans les collèges finistérien.nes au-delà du seul savoir nager utilitaire auprès des établissements sur l'enseignement de la Natation.
Nous continuons à militer pour des moyens spécifiques attribués à la discipline sur cette question en lien avec l'ambition nationale « savoir-Nager » déclinée dans l'académie par le recteur en « Tous nageurs.ses » !
Notre ambition est de réussir à avoir une vision exhaustive de ce dossier (Non-Nageurs.ses / Etablissements, problème d'accès, de transports, moyens accordés dans les DGH..) pour pouvoir politiquement continuer à interpeller les décideurs.ses.

Dossier Contractuel.les:

Un gros travail de Formation, de suivi et d'information avait été fourni par Christophe Veneau et Youenn Moal sur le mandat précédent. Des réunions spécifiques avec les collègues avaient permis la rencontre de nombreux collègues contractuels précaires.
Les contacts ont été maintenus de façon plus sporadique et plus individuelle mais l'ambition est bien de recréer une telle dynamique collective pour épauler au maximum nos collègues précaires et ne pas les laisser isolé.es dans un rapport individuel face à l'administration.

Défense des personnels

Les élu.es paritaires et la représentante au CTSD s'attachent à défendre les droits des collègues (Santé, Mutation, Carrières, Métier etc…) en lien avec notre service juridique et en intervenant régulièrement auprès des IPR EPS, des services du Rectorat (DPE, DRH..) et de l'Inspection Académique (DOS, SG..) tout au long de l'année scolaire.

Notre représentativité et notre expertise reconnues nous permettent d'intervenir rapidement, en soutien du ou de la collègue concerné.e et permettent d'appréhender toutes les situations dans le cadre collectif des devoirs mais aussi des droits des collègues.

Sport scolaire

Le SNEP 29, administrateur de l'UNSS, continue à être force de proposition au sein du CD Unss et à suivre de près l'évolution du projet départemental UNSS 29.
Il reste extrêmement vigilant à l'attribution des moyens attribués au département pour un bon fonctionnement des districts qui le composent.
Une attention particulière est aussi portée notamment à l'obtention des forfaits AS dans les BMP lors du CTSD. Ainsi qu'aux forfaits pour les collègues TZR, CDI et contractuel.les affecté.es tardivement...
Alain et Benoit siègent au titre du SNEPFSU au CD UNSS.

Formation et Information syndicale

C'est aussi le rôle d'un syndicat d'aider les collègues à s'informer et se former pour mieux agir ensuite dans leurs établissements. C'est tout le sens :

- des Stages que nous proposons aux collègues. Les derniers en date : Stage «DGH / Dotations EPS, Subventions, Démarche Équipements» à Châteaulin en 2020,
Stage TZR à Carhaix , Stage contractuels à Rennes.. et Stage Natation 2019 etc ont rencontré un vif succès, pour ne prendre que les exemples récents.

- des bulletins académiques ou départementaux chaque trimestre pour informer et dire ce que fait le SNEP 29, des mails pour des infos rapides (manifs, grèves ou urgences), le téléphone pour un contact personnel si besoin.

Dossier Social, instance du CDAS :

Le SNEP 29 intervient également sur des dossiers sociaux de collègues au sein du CDAS (Comité Départemental Action Sociale). Christophe Veneau(CDAS et CAAS) y siégeait ces 3 dernières années.

Dossiers particuliers:

Chaque année le SNEP 29 fait parvenir à la profession des dossiers spécifiques : spécial DGH, UNSS, Postes/ emplois, Élections au CA, Santé...

Bilan et perspectives

Beaucoup de choses ont été faites, beaucoup de dossiers traités, beaucoup de collègues défendu.es mais beaucoup reste à construire au quotidien avec les collègues.
Les questions du SNEP Finistère sur son fonctionnement, sur l'adhésion des collègues aux initiatives organisées, sur le nombre de militant.es , de syndiqué.es … sont permanentes
Nous avons tenté par des initiatives locales, des stages locaux (Métiers, Péda..) de réunir les collègues, d'échanger, de mettre en mouvement avec l'idée sous-jacente de construire une démarche collective locale nourrie d'interactions syndicat-collègues, d'associer le maximum de collègues aux réflexions et aux initiatives.
La fréquentation des stages a été au-delà de nos espérances, nous pousse et nous conforte dans notre action aussi modeste soit-elle.
L'objectif est de poursuivre dans cette voie en élargissant encore le nombre de collègues concerné.es, militant.es pour échanger, multiplier les points de vue.
Poursuivre les mandats que nous nous sommes donnés en prise directe avec les aspirations de la profession et les problématiques rencontrées par les collègues au quotidien.

L'équipe du SNEP 29 œuvre, autant que faire se peut, à la défense et à la promotion de notre discipline et de la profession.

Voter POUR le rapport d'activité et le rapport financier serait pour nous un encouragement et un soutien moral afin de poursuivre notre engagement .

SNEP Finistère F.S.U.

RAPPORT FINANCIER SNEP 29	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de syndiqué.e.s	*112*	*139*	*142*	*142*
Part moyenne de la cotisation revenant à la trésorerie acadé	*18,33*	*22,91*	*27,61*	*26,56*
Part moyenne de la cotisation revenant aux trésoreries dépar	*22,35*	*20,72*	*16,32*	*16,87*
COTISATIONS				
PARTS DEPARTEMENTALES DES COTISATIONS DES SYNDIQUÉ.E.S				
TOTAL RECETTES	2503,2	2880,08	2317,44	2395,54
DÉPENSES				
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	1567,81	1241,2	1862,45	410,6
BULLETIN : ÉDITION ET AFFRANCHISSEMENT	234,34	161,3	0	340,8
HÉBERGEMENTS	0	0	0	0
FRAIS DE RÉCEPTION-REPAS	155,31	417,25	314,7	302,22
FOURNITURES DE BUREAU, SECRÉTARIAT et DIVERS	157,53	147,19	153,36	499,49
DONS	80	0	0	0
CONGRÈS	0	0	0	0
INFORMATIQUE-INTERNET	1262,66	998	0	112,01
FRAIS BANCAIRES	0	0	0	0
TOTAL DÉPENSES	**3457,65**	**2964,94**	**2330,51**	**1665,12**
RÉSULTAT EXERCICE	**-954,45**	**-84,86**	**-13,07**	**730,42**

Les dépenses sont majoritairement liées aux frais de déplacements des militant.es (Secrétariat, Bureau, Entrevue IA,CD29, Rdv Établissements..) et des prises en charges des déplacements des syndiqué.es lors des stages SNEP 29.
Le résultat de l'année 2019-2020, dans le contexte de la Covid-19 et du confinement que la pandémie a entraîné, se voit logiquement fortement impacté.
En effet, le poste Frais de déplacements a fortement diminué sur cette période puisque l'essentiel des réunions départementales (Secrétariat, Bureau et Echanges avec la profession) s'est tenu en visio-conférences organisées pendant et après le premier confinement.
Les ressources proviennent exclusivement des cotisations syndicales.

Le bureau départemental sortant

Rapport d'activité 2017-2021 du SNEP-FSU 35

L'activité du SNEP-FSU 35 s'inscrit dans la continuité et l'interaction avec l'activité académique, en conservant toutefois une autonomie départementale. Elle s'inscrit aussi au sein de la FSU 35 et de ses syndicats (SNES, SNUEP, Snuipp, Snics…). En regardant dans le rétroviseur de ces trois dernières années, nous y voyons une activité syndicale importante, couronnée par quelques réussites mais aussi marquée par des revers, voire des erreurs. Ces « *pépites et râteaux* » s'inscrivent dans notre volonté de tester et diversifier nos modes d'entrée et d'action. Ceci, avec la modestie qui s'impose, pour s'approcher de la si belle ambition affichée par Victor Hugo : « *Tenter, braver, persister, persévérer, être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin, étonner la catastrophe…*»

A) Une activité riche et dense, qui s'intensifie au rythme d'une actualité de plus en plus assommante. Un recul réflexif permanent sur nos pratiques semble nécessaire tant pour gagner en efficacité que pour éviter l'épuisement :

Durant ces 3 années, nous avons le sentiment d'avoir eu :

- **Une activité d'information, de rencontre et de mobilisation importante,** qui s'articule principalement autour de la vie dans les établissements et des instances à l'EN (Education Nationale). C'est par exemple l'organisation de stages pour *Agir sur le budget et la DGH* au moment des CA. C'est aussi l'échange régulier d'informations autour des CTSD et CTA.

Nous faisons aussi le constat d'une accélération et d'une intensification continue du rythme d'information, en lien à une actualité politique et/ou des réformes-régressives en cascade : lois « *travail* », réformes des lycées, du baccalauréat, des référentiels EPS, de Parcoursup, loi sur les retraites, Gilets jaunes, loi de « *transformation de la FP* », Loi « *sécurité globale* », crise sanitaire (infos, conseils, suivi de l'évolution des protocoles), Loi « *séparatisme*»… Sur tous ces sujets, nous avons tenté d'éclairer les enjeux, d'alerter sur les conséquences et de proposer des alternatives.

Devant le flot continu des attaques et la nécessité d'être réactif.ve pour ne pas (trop) les subir, nous avons essayé de faire évoluer notre communication. Vers plus de simplicité, de réactivité et surtout avec des supports variés pour éviter d'une part la lassitude et d'autre part pour y mettre davantage de *chaleur humaine* : au site internet se sont ainsi ajoutées des lettres d'infos, des enquêtes en ligne (DGH, Covid, Equipements…), des groupes Whatsapp/Signal (1ère ligne, 2ème ligne, Adhérent.es), une application mobile SNEP35, un répondeur-témoignage, des édi-tos-vidéos…

- **Une difficulté à aller au bout de certains dossiers** tant les militant.e.s sont rattrapé.es par les difficultés du métier dans leurs établissements, l'activité syndicale au niveau départemental, académique, voir national pour certain.es.

- **Une volonté de questionner notre fonctionnement** pour le rendre plus efficace et plus inclusif : c'est dans cet esprit que nous avons voulu nous ouvrir davantage aux méthodes d'éducation populaire, à travers notamment un stage animé par la Scop du Contrepied, spécialisée dans l'éduc' pop', autour des « enquêtes de conscientisation ». Ce stage n'a pas manqué d'interroger les militant.es sur leur posture et la manière de solliciter les collègues (si la crise sanitaire à couper en partie l'élan créé, il n'en reste pas moins que l'expérience a laissé des traces profondes, qui ne demandent qu'à être exploitées).

B) Une activité centrée autour des problématiques de métier :

Nous avons porté de multiples actions et revendications spécifiques à l'EPS durant ces 3 dernières années : conditions de travail, forfaits d'AS, coût de la licence Unss, qualité et quantité des équipements sportifs, montant des DGH, accès au savoir nager, formation continue dans les APSA, résistance face au management oppressif…

⇨ *Les équipements sportifs :*

Sur le domaine crucial mais long à concrétiser des équipements sportifs, nous avons tenté de donner un coup d'accélérateur, étant données les remontées alarmantes de certain.es collègues (particulièrement celles.ceux exer-

…/…

…/…
çant dans des grandes villes). La question des équipements sportifs (ES) rejoint celle de l'égalité des chances, la qualité et durée des apprentissages n'étant évidemment pas la même selon les ES disponibles à proximité. Sur cette question, le SNEP-FSU35 s'est impliqué en renforçant le groupe équipement académique, en construisant une enquête plus fonctionnelle (mais qui reste à diffuser plus largement), en interpellant régulièrement les collectivités territoriales depuis 2018 (ville de Rennes, Conseil départemental 35), et en produisant des propositions concrètes (conditions d'accès au savoir-nager, clé de répartition des crédits d'accès aux équipements sportifs, proposition de rénovation/ construction de nouveaux gymnases, installations d'équipements permettant le développement de la course d'orientation) .
Par exemple, nous avons construit et porté depuis l'automne 2018 (en lien avec le comité fédéral départemental de Course d'Orientation, puis avec le soutien de l'Unss35) un projet d'équipement en balises semi-permanentes « 1 collège, 1 carte, 1 parc équipé » auprès du conseil départemental et de la ville de Rennes. Ce fut un travail long et compliqué, nécessitant de multiples relances, mais qui devrait enfin aboutir.

⇨ *La formation continue et la dimension pédagogique du métier :* face à l'abandon quasi-total des formations sur les APSA, nous avons tenté de proposer des stages pédagogiques ancrés sur le cœur de notre métier.

C'est ainsi que sur les 3 dernières années, les collègues ont pu participer à des stages de danse contemporaine, de boxe Française, de Course d'orientation, de Badminton, de Cirque.
De façon complémentaire, nous avons aussi proposé des stages visant à améliorer la compréhension et la capacité d'action en vue d'obtenir des budgets plus adaptés, des DGH plus conséquentes, des conditions de travail plus respectueuses.
Enfin, un nouveau type de stage a eu lieu durant l'année 2019 : le stage axé sur les enquêtes de conscientisation, avec une coopérative d'éducation populaire (la scop du Contrepied), qui nous a apporté un éclairage neuf et extérieur sur notre activité syndicale, nous mettant en posture réflexive sur nos habitudes de fonctionnement, de relation au métier et aux collègues.

La formation des militant.es pour répondre aux préoccupations liées aux carrières : nos militant.es aussi se forment, pour agir et répondre toujours mieux aux sollicitations des collègues. Beaucoup prennent ainsi le temps de se former sur les règles liées aux mutations, à l'avancement de carrière, aux promotions, aux accidents du travail… D'autres, parfois les mêmes, vont participer et parfois animent les stages nationaux (Corpo, équipements, péda, DGH…).

Et parce qu'il est toujours bénéfique de faire un pas de coté de temps en temps, nous proposons chaque année aux collègues curieux.ses et/ou intéressé.es de participer à notre stage annuel d'équipe départementale (début Juin) où nous faisons le point sur l'année écoulée avant de préparer la suivante. Parce qu'un regard complémentaire est toujours salutaire, nous avons tenu chaque année à inviter un cercle élargi de militant.es évoluant en 2ème ligne. Ce temps, s'efforçant de mêler travail et convivialité fut chaque année source d'émulation et générateur d'idées nouvelles.

C) Une activité qui ne se limite pas au cadre spécifique de l'EPS. Du spécifique au général, nous avons voulu renforcer les liens avec des problématiques plus générales (en lien à la FSU, en intersyndical…)

- Le temps et les forces militantes manquant parfois pour réussir à tenir tous les bouts (nous avons 4h de décharge pour organiser et animer toute l'activité départementale), nous étions moins présent.es au niveau de la FSU. Mais au regard du contexte, il nous est apparu essentiel de porter davantage notre voix, nos propositions, notre appui à l'échelon fédéral. C'est ainsi que depuis 2 ans, nous nous efforçons de participer systématiquement aux réunions et décisions départementales de la FSU 35 (au sein du Conseil Délibératif Fédéral Départemental) et que nous siégeons régulièrement dans les instances départementales (CTSD, CDEN, Commission de réforme…).

- Avec la FSU, le SNEP35 a aussi tenté (avec modestie mais détermination) d'apporter son énergie aux luttes interprofessionnelles (en participant notamment aux AG) particulièrement durant la mobilisation contre la réforme régressive des retraites. Nous avons également été

engagés dans le développement local d'actions communes, au sein de l'interorga « *PlusJamaisCaRennes* ».

- C'est ainsi que les liens se développent et se tissent entre le SNEP35 et d'autres associations engagées pour les mêmes valeurs : en témoignent nos échanges et/ou actions avec le groupe Cerise, les associations comme Attac, Alternativa, le Collectif Intermittents et Précaires, le collectif Justice et Vérité pour Babacar Gueye. Nous sommes ainsi heureux.ses et fier.es d'avoir pu apporter une aide (certes modeste) aux actions de solidarité avec les migrants (participation financière, logistique…), avec nos élèves étrangers sous le coup d'OQTF (par l'incitation à déclarer son établissement en *Zone Enfance Protégée*, par des manifs' intersyndicales devant la Préfecture…), aux mobilisations intersyndicales pour le climat, la loi *sécurité globale*, l'égalité femmes - hommes.

D) Une activité qui cherche à peser par les propositions ET la mise en action (et tant qu'à faire dans la joie) :

Des actions dans l'espace public, ou la force des adhérent.es : Une action chassant l'autre, nous les oublions (trop) vite. Aussi, il ne nous semble pas inutile de rappeler ce que nous avons commis ensemble ces dernières années… : des « samedis de l'éduc » sur l'esplanade Charles de Gaulle (sensibilisation sur l'espace publique aux problématiques de l'Ecole) ; des flashmobs durant les manifs des retraites, dans les rassemblement jusque dans le métro rennais (Toutouyoutou…) ; des créations de goodies-retraites pour petits et grands : moulin à vent, cocotte, coloriages enfants ; des karaokés de manifs où ça serre désormais les rangs (et les poings) pour chanter derrière le camion FSU, avec au passage une belle collaboration SNEP-SNES-SNUIPP ; des cartes de vœux militantes distribuées aux commerçants, passants, parfois aussi aux policiers, et toujours aux Dasen et Recteur ; des photos d'équipes revendicatrices pour la semaine de l'EPS, des interviews de collègues lors du DHG Tour, des rassemblements devant le Rectorat contre la fermeture des gymnases en hiver, des publications régulières sur les réseaux sociaux (avec une série SNEPFlix ☺ qui montrait chaque semaine les mobilisations retraites) ; L'affichage-collage avec l'invention d'une nouvelle épreuve combinée : le *Bike and glue…*

Et parce que sans l'appui des adhérent.es, nous ne serions rien, nous avons aussi tenu à remercier symboliquement celles.ceux qui rendent tout cela possible. Les palmes de la syndic' (remises depuis septembre 2019) ou les calendriers envoyés après la semaine de l'EPS en sont quelques témoins.

Des actions/interpellations envers les élu.es et/ou candidat.es :

- Lors de campagnes d'action du SNEP (semaine de l'EPS en 2020), lors du vote du budget de la nation (Loi de finance chaque année en novembre-décembre), nous nous sommes efforçé.es au niveau départemental de solliciter et/ou rencontrer les député.es et sénateur.rices afin de mettre en avant la question de l'investissement éducatif (1 500 postes au CAPEPS, 4h d'EPS pour tous.tes…) et de faire avancer nos revendications. Cela s'est matérialisé par des pétitions, des audiences (en 2018, 2019 et 2020), aboutissant au niveau national à une augmentation significative de la reprise de nos questions au Parlement.

- Lors des échéances électorales, nous avons aussi tenté de faire avancer nos revendications. Durant la campagne des municipales, nous avions sollicité les candidat.es de toutes les villes de plus de 9 000 habitant.es, afin de faire connaitre leur positionnement sur la demande de retrait de la réforme des retraites. Car gouverner, c'est choisir.

- Enfin, en lien aux équipements sportifs, nous sommes aussi régulièrement intervenu.es auprès des élus du conseil départemental et du conseil municipal de Rennes (en particulier les élu.es en charge du sport et de l'éducation).

Motion d'orientation du SNEP-FSU 35 pour la mandature 2021-2024

Pour un syndicalisme proche des collègues et qui répond à leurs besoins

Nous tâcherons d'être toujours attentifs et réactifs aux sollicitations des collègues, tout en prenant le recul nécessaire pour les inscrire dans des revendications progressistes et collectives.

Pour un syndicalisme lucide

Un double constat s'impose et nous ne devons pas glisser ce qui nous gêne sous le tapis : nous sommes fier.es d'avoir entretenu une réelle dynamique départementale, avec beaucoup d'activité et même certaines avancées MAIS on ne peut oublier nos difficultés à faire aboutir nos revendications majeures (sur l'emploi, la réduction des inégalités, la fonction publique, les salaires, les effectifs, les conditions de travail…).

…/…

…/…

Notre orientation syndicale, visant la transformation sociale et non l'accompagnement des régressions, nous impose de faire un pas de côté pour regarder avec lucidité notre fonctionnement et notre bilan. Comme le pense le philosophe Geoffroy de Lagasnerie, il est possible que nous nous leurrions sur le sens et l'efficacité de certaines de nos actions. Prenons au moins le temps d'y réfléchir un peu, collectivement, pour penser la suite avec davantage d'efficacité et de lucidité. A cette fin, les méthodes d'éducation populaire seront d'un appui certain.

Pour un syndicalisme offensif et stratège

Trop souvent, notre activité est orientée et enfermée par l'actualité et les réformes régressives : 2018 (Loi travail, Lois Blanquer), 2019 (Loi retraite et transfo fonction publique), 2020-21 (Covid…). Nous résistons aux réformes-régressives et empêchons parfois leur aboutissement (abandon provisoire de la réforme des retraites) mais nous nous plaçons (souvent) sur la défensive. Il semble indispensable, face au mur néolibéral et ses attaques systémiques, de (re)penser notre stratégie, tant au niveau SNEP qu'au niveau inter-syndical et/ou inter-orgas. Pour obtenir des avancées (sur les conditions de travail, sur la formation continue des APSA, sur les installations sportives…), il nous faudra réussir à reprendre l'initiative, à être davantage « *à l'offensive* ». Probablement aussi que certaines modalités d'action doivent être revisitées / introduites à l'aune de leur efficacité et/ou du nombre de participant.es qu'elles impliquent.

RAPPORT FINANCIER SNEP 35	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de syndiqué.e.s	*108*	*109*	*129*	*141*
Part moyenne de la cotisation revenant à la trésorerie académique	*18,33*	*22,91*	*27,61*	*26,56*
Part moyenne de la cotisation revenant aux trésoreries départementales	*22,92*	*19,34*	*17*	*17*
COTISATIONS				
PARTS DEPARTEMENTALE DES COTISATIONS DES SYNDIQUÉ.E.S	2475,36	2108,06	2193	2397
TOTAL RECETTES	**2420,11**	**1602,34**	**2007,96**	**2275,01**
DÉPENSES				
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	397,6	27	225,51	42
BULLETIN : ÉDITION ET AFFRANCHISSEMENT	187,8	0	0	177
HÉBERGEMENTS	700	207,8	198,8	0
FRAIS DE RÉCEPTION-REPAS	639,51	793,8	539,68	447,93
COTISATION AUTRES	366,32	164,16	0	196,08
FOURNITURES DE BUREAU, SECRÉTARIAT et DIVERS	124,4	142,79	855,64	35,5
ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION	59,54	386,4	276,1	3438,58
DONS	75	0	0	-500
CONGRÈS	0	0	0	0
INFORMATIQUE-INTERNET	49,98	449,84	299,88	5,83
FRAIS BANCAIRES	0	0	0	0
TOTAL DÉPENSES	**2600,15**	**2171,79**	**2395,61**	**3842,92**
RÉSULTAT EXERCICE	**-180,04**	**-569,45**	**-387,65**	**-1567,91**

En 2019-2020 : augmentation forte de la ligne "Action" due au stage sur les enquêtes de conscientisation, animé par la SCOP du Contre pied : 3078,18€, avec participation du snep national de 500€.

Le bureau départemental sortant

Rapport d'activité 2017-2021 du SNEP-FSU 56

2017 - 2021 : Quelle activité et quel bilan de l'activité déployée par le SNEP Morbihan ?

L'objectif de ce bilan n'est autre que celui de regarder dans le rétroviseur de ces quatre dernières années scolaires, d'observer l'activité déployée pour mieux construire celle à développer pour les trois prochaines années.

Sans fausse modestie ou tabou, il est aussi l'occasion de faire le point sur la santé du SNEP Morbihan, sa vitalité militante, ses formes de travail et d'en définir, là encore, les orientations à opérer pour que l'outil vive.

Au service de toute la profession, le SNEP propose un syndicalisme ancré sur le métier et la promotion de notre discipline, pour qu'in fine, se montre à voir pour les élèves une EPS ambitieuse, riche, émancipatrice.

La vie professionnelle s'est fortement complexifiée, à la fois dans l'acte éducatif face à des élèves aux caractéristiques hétérogènes mais aussi parce que le contexte politique est désormais celui des remises en cause permanentes de ce qu'est l'Ecole et de ce qui font l'Ecole. Le rythme et la teneur des réformes, chaque fois un peu plus libérales, provoque cette frénésie de modifications et à coup sûr de dégradations. Cela entraine donc une vie syndicale elle aussi plus complexe, plus frénétique ayant pour conséquence le sentiment chez ses militants d'être régulièrement « en retard », « submergés », …

L'action n'est pas facile mais pourtant nous la jugeons toujours indispensable. C'est avec l'ambition d'intégrer de nouveau.velles. joueur.euses dans l'équipe que nous comptons poursuivre ce travail car nous restons convaincus que l'outil syndical devient plus que jamais le maillon essentiel dans le rapport aux collègues et entre collègues. Les temps d'échanges et de partage ont été fortement réduits (stages, réunions de travail UNSS, temps d'échanges institutionnels, …) pour que l'individualisme prime. La récente suppression des CAPA participe de cela, isoler chacun face à l'administration et couper toutes possibilités de liens entre les acteurs du système.

Le SNEP Morbihan entend lutter contre ces fonctionnements et continuer à œuvrer pour informer et éclairer les problématiques du moment, agir et faire agir le plus grand nombre, pour lutter contre les décisions ou propositions jugées régressives.

En relation avec le niveau académique et national mais aussi la FSU Morbihan et les syndicats qui la composent, le SNEP Morbihan a mené et continuera de mener son activité sur plusieurs fronts :

➲ Le dossier de l'EMPLOI (recrutement, postes, moyens d'enseignement)

Notre travail permanent au **Comité Technique Spécial Départemental (CTSD)** et Groupe de Travail afférents, au sein de la délégation FSU, a permis d'amortir la politique de suppression de postes avec un solde de -1 poste sur les quatre dernières années (10 suppressions/9 créations).

Le travail d'échanges réguliers que nous menons avec les équipes EPS, permet le recueil d'informations et le soutien des demandes auprès des services départementaux ou académiques et donc de gagner des créations de postes ou d'annuler des suppressions, de rétablir des heures de forfaits UNSS ou de coordination. Malgré tout, nous continuons de constater, un nombre trop important de petits Blocs de Moyens Provisoires (parfois même très petits et distants les uns des autres), une augmentation des postes à Complément de Service Donné (TZR mais aussi titulaires d'un poste fixe), un volume d'Heures Supplémentaires trop élevé et en augmentation dans notre département.

ORIENTATION 2021-2024

En améliorant encore notre connaissance des conditions d'enseignement de l'EPS dans le département, nous prolongerons notre rôle d'information et d'explication des enjeux de la bataille de l'emploi et continuerons de mettre en avant nos revendications : suppression des compléments de services, augmentation des volumes de BMP, diminution des TZR affecté.e .s sur plusieurs établissements, du nombre d'heures supplémentaire, affectation des stagiaires sur le service du tuteur, la prise en compte des forfaits UNSS dans la constitution des associations de BMP pour le positionnement des TZR et Non Titulaires et une attention particulière sur les forfaits UNSS dans les petits établissements.

…/…

…/…

➲ INSTALLATIONS SPORTIVES

L'activité soutenue du SNEP Morbihan sur cette question auprès des Conseils Départemental et Régional depuis le plan d'urgence grandes salles (2002), les enquêtes piscines (2006), APPN (2008), collège (2012) et tout le suivi des dossiers de construction-rénovation en cours (Carnac, Elven, Vannes, St-Jean-Brévelay, Auray, Lorient, Quéven, …), a permis la reconnaissance de notre expertise par bon nombre de décideurs. Malgré cela, nous continuons de « pousser » l'Education Nationale (Recteur, Directeur Académique et IA-IPR EPS) pour que des propositions de rénovations et/ou de constructions fonctionnelles soient défendues auprès des collectivités. Valider l'idée qu'un préau sportif peut satisfaire à l'enseignement de l'EPS, amène le CD 56, par exemple, a proposé ce genre d'installations comme le kit de base de toutes rénovations sur le terrain.

ORIENTATION 2021-2024
Montrer les insuffisances de nos salles de classes pour la réalisation de nos programmes d'EPS, multiplier les interventions des établissements en s'appuyant sur les dossiers réalisés par le SNEP (référentiels nationaux et dossiers départementaux) doit être la continuelle bataille pour l'amélioration de nos conditions de travail. Au regard du vieillissement du patrimoine d'Installations Sportives et de l'évolution des besoins, le SNEP va prochainement engager une nouvelle enquête académique sur le sujet.

➲ SPORT SCOLAIRE

Union Nationale du Sport Scolaire

Originalité et richesse du système scolaire Français, le sport scolaire connait régulièrement des attaques pour tenter d'en limiter ses moyens et en réduire le coût.
Le SNEP Morbihan œuvre avec pugnacité autour des axes majeurs que sont le développement des moyens pour les cadres UNSS et la demande répétée de reconnaissance officielle de l'échelon district et puis les propositions favorisant des orientations budgétaires tournées vers les Associations Sportives et les élèves.
Régulièrement, nous portons une grande attention et faisons des propositions aux projets UNSS (Académique, Départemental et District) pour en garder leur sens propre, leur rapport aux APSA et aux rencontres là où par moment ou à certains endroits ceux-ci glisseraient vers des « (re) mises en forme », des « faire bouger » qui, s'ils sont légitimes, ne se suffisent pas.

ORIENTATION 2021-2024
Nous continuerons de défendre un sport scolaire fort et attractif, s'appuyant sur un fonctionnement démocratique et assurant sa fonction sociale première de l'unique service public du sport dans notre pays au service de l'ensemble du public scolaire.

➲ Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) - DOSSIER SANTE

Malgré la disparition programmée des CHSCT et leur fusion dès 2022 au sein des CTA, le SNEP Morbihan continue de prendre une part active à toutes les instances (GT et CHSCT). Initiateur du projet, il a pu réaliser cette enquête départementale sur es conditions de travail de tous les enseignants d'EPS du département en 2019 (123 réponses soit 53% de la profession)
Source de constats intéressante amenant à la proposition de préconisations, elle reste un sérieux point d'appui à de nouvelles revendications pour améliorer conditions de travail et santé de toute la profession.
Baigné.e.s dans cette nouvelle conception managériale, les enseignant.e.s d'EPS sont de plus en plus touché.e.s par cette problématique (santé au travail, souffrance au travail, risques psycho-sociaux), en démontre le nombre de contacts avec le SNEP Morbihan.

ORIENTATION 2021-2024
Préoccupation inhérentes à notre métier et nos conditions d'exercice, le SNEP Morbihan continuera de demander l'instauration d'un suivi médical des personnels (médecine du travail), la mise en place de vraies politiques de prévention (risque musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux) et de porter toutes les revendications permettant une amélioration de nos conditions de travail.

SNEP engagé.es au quotidien
L'EPS et le sport, un besoin essentiel !

L'animation des questions pédagogiques

Même si pour certain.e.s, le SNEP ne devrait pas se mêler de pédagogie pour ne rester que sur les questions corporatives de carrière et de mutation, le SNEP Morbihan est fier d'investir ce dossier et affirme qu'il en est de son devoir, au regard de l'état de la formation continue. La pauvreté institutionnelle dans l'animation de ces questions, les évolutions récentes et inquiétantes dans les programmes d'EPS et les certifications mais aussi les espaces de discussion et de débats globalement confisqués, il revient au SNEP d'assumer cette fonction et d'offrir à la profession de garder la main sur le métier et de travailler sa propre trajectoire. En témoigne le nombre de collègues fréquentant toutes les initiatives syndicales du genre (stage départementaux APSA, colloque pédagogique académique, colloques nationaux). Ces quatre dernières années ont vu la participation de 80 collègues du département (colloque national péda, journée de l'EPS acad, stage Badminton, Arts du cirque, Rugby, réunions autour de la certification Bac 2021).

ORIENTATION 2021-2024
Animer ces questions, organiser des stages, des rencontres-débats, travailler le cœur du métier reste un vrai défi pour le SNEP Morbihan et demande un investissement important pour les militants, que nous continuerons de relever.

L'information régulière

Informer la profession, éclairer les problématiques est un enjeu primordial mais la multitude des dossiers et la célérité avec laquelle ils sont traités rend notre tâche ardue. Essayant de gérer au mieux l'articulation entre les différents canaux d'information (publications papier, mail, lettre d'infos, réseaux sociaux, sites internet) et les différents niveaux d'émission de ces dernières (national, académique, local), nous nous attachons à l'envoi de courriels d'information et de lettre d'infos. Nous avons initié un groupe WhatsApp Adhérent.e.s qui nous permet des échanges plus courts et rapides.

ORIENTATION 2021-2024
Solliciter des informations des établissements, informer, analyser, expliquer l'actualité, restera un axe important de notre activité syndicale et de façon la plus régulière possible.

Le soutien des collègues

Phénomène en forte augmentation, les collègues confrontés à des difficultés professionnelles, en conflit avec leur chef d'établissement, mis en cause individuellement (élèves, parents), le savent, syndiqués ou non : quand problème il y a, ils ont l'appui et le soutien du SNEP. La mise en relation directe avec notre service juridique national, les questionnements et interventions auprès des IPR et de l'administration sur des problèmes liés au métier sont réalisés immédiatement et les réponses apportées quelles qu'elles soient.

ORIENTATION 2021-2024
Développer une solidarité professionnelle lorsqu'il y a problème, vous inviter à contacter les militants en charge de ces questions et faire respecter vos droits seront toujours les lignes directrices que nous poursuivrons.

La formation dite « syndicale »

Un des axes forts du travail syndical départemental, est celui d'organiser des stages syndicaux, très souvent encadrés par un militant national « expert ». Programmés sur différentes thématiques professionnelles, ces stages reçoivent toujours un écho important dans la profession. La dilution de la formation continue dans des thématiques transversales ayant tourné le dos à une formation disciplinaire consistante, le SNEP Morbihan a fait le choix depuis trois ans de proposer des stages orientés autour des APSA, qui recueillent un succès.

ORIENTATION 2021-2024
Le SNEP prolongera sa programmation de stages sur des thématiques diverses. Véritable lieu de prises de distances, d'échanges et de partages d'informations, d'éclairages, d'arguments, de contenus disciplinaires ou de pratiques professionnelles, il faut que la profession investisse ces espaces et cesse de s'autocensurer contraint par une certaine pression institutionnelle et la culpabilité à ne pas être en classe devant ses élèves.

Développer une vie syndicale toujours plus importante et démocratique

Le SNEP est un outil professionnel au service des enseignants et de la discipline. Il se doit, à ce titre, de proposer un fonctionnement riche et démocratique et pour répondre à cette problématique, les militants qui animent la vie

…/…

…/…
syndicale se réunissent et échangent régulièrement. Chaque décision est issue d'un regard croisé entre ce que « ressent » la profession et l'analyse interne du SNEP au regard des mandats établis nationalement.
Les analyses du SNEP Morbihan sur son fonctionnement, sur l'adhésion des collègues aux initiatives organisées, sur le nombre de syndiqués qui s'érode chaque année, sur les difficultés à gagner des luttes, … sont permanentes. A cela s'ajoute la question de la pérennité de l'outil collectif, du renouvellement de ses militants qui le font vivre, régulièrement posé. Plusieurs d'entres eux faisant valoir leur droit à la retraite, accueillir de nouveaux.velles collègues qui acceptent à leur tour de mettre en partage et en débat leurs idées, mais aussi de « donner un coup de main » dans l'organisation et la construction des améliorations espérées pour notre discipline et ses personnels est l'enjeu du moment.
Contrairement à ce qui est parfois imaginé, **militer au SNEP ne veut pas dire être d'accord sur tout ou penser pareil. C'est de la diversité que le débat s'enrichi, l'activité syndicale du SNEP est basée sur ce principe.**

ORIENTATION 2021-2024
Faire vivre un collectif professionnel le plus large possible, créer une grande surface d'échanges nécessite de faire grandir e nombre de syndiqué.e.s. Le traditionnel volume de syndiqué.e. retraité.e.s (25 collègues) masquant un plus petit taux d'adhésion des actifs (85 syndiqué.e.s sur 230 collègues d'EPS dans le département) doit nous engager collectivement vers le renforcement de notre outil collectif syndical.

En conclusion

Elargir le nombre d'acteurs qui se mêlent des questions relevant de nos métiers, de l'Ecole, de l'EPS, du Sport Scolaire, du sport est une nécessité. Venir échanger, participer aux stages, aux actions, se syndiquer au SNEP est une garantie de pouvoir comprendre les évolutions de notre environnement, de nos missions, de tout ce qui tourne autour de la planète EPS.
Et, en cette période de morosité et de découragement, c'est en regardant l'histoire de l'EPS depuis plus de trente ans, que chacun peut mesurer « l'atout SNEP ».
Il appartiendra au prochain collectif élu de renforcer cette orientation à la lumière d'expériences et de vécus nouveaux, et avec toujours cette idée que ce qui ne se gagne pas tous les jours se perd peu à peu et l'EPS de demain est liée au travail et aux engagements d'aujourd'hui.

RAPPORT FINANCIER SNEP 56	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de syndiqués	106	109	113	111
Part de la cotisation revenant à la trésorerie départementale	22,92	19,34	17	17
RECETTES				
Cotisations des syndiqués	2429,52	2108,06	1921,00	1887,00
Autres : vente revues(contre-pied ,référentiels,,,)dons	40,00		15	
TOTAL RECETTES	2469,52	1715,25	1936,00	1887,00
DEPENSES				
FOURNITURES DE BUREAU et DIVERS	234,26	389,79	308,84	409,6
BULLETIN	470,42			
FRAIS DE DEPLACEMENTS+ HEBERGEMENT	602,70	61,40	579	558,2
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	50,66	365,00	144,46	490,20
TELEPHONE INTERNET				33,58
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	306,20	64,72	100,22	436,24
COTISATIONS+ASSURANC	193,98		391,45	208,62
TOTAL DEPENSES	1858,22	880,91	1523,97	2136,44
BALANCE ANNUELLE	**611,30**	**834,34**	**412,03**	**-249,44**

- Depuis 3 ans, nous n'avons plus de publication départementale papier.
- La cotisation à la FSU 56 de l'année 2017/2018 se retrouve comptabilisée sur l'année 2018/2019.
- Au cours de l'année 2017/2018 le bureau départemental s'est peu réuni, expliquant un chapitre dépense "déplacements" assez faible.
- Depuis l'année 2020, apparait une nouvelle dépense Internet qui correspond à l'abonnement à « Zoom » pour des réunions à distances.

Le Bureau Départemental sortant

Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Rennes, le 3 mai 2021

Nom, Prénom

Convocation

14 rue Papu
35000 RENNES
s3-rennes@snepfsu.net

Conformément à l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance

Cher(e) collègue,

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du SNEP-FSU, tu es prié.e de bien vouloir participer à la réunion du Congrès Académique du SNEP-FSU Bretagne qui aura lieu :

du jeudi 24 juin 9h30 au vendredi 25 juin 2021 18h00
à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
Beg Rohu, SAINT-PIERRE-QUIBERON

Ordre du jour :

- Rapport introductif du secrétariat académique
- Echanges et débats autour des thématiques de travail (corpo, questions éducatives, sport, syndicalisme)
- Soirée-débat autour de l'égalité
- Dépouillement des votes (bureaux départementaux, académique, national)
- Election des délégués au congrès national

Nous comptons sur ta présence.
Amicalement.

Sami HAMROUNI, Alain BILLY, Olivier LEROY
Co-secrétaires académiques du SNEP FSU Bretagne

Cette convocation te servira à déposer une demande d'autorisation spéciale d'absence (ASA)
Cette autorisation spéciale d'absence est obtenue de plein droit et doit être déposée (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance

Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom – Prénom : (1)

Etablissement : (1)

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes

s/c de M.Mme le.la Principal.e Proviseur.e

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer à la réunion du Congrès Académique du SNEP-FSU Bretagne qui aura lieu :

du jeudi 24 juin 9h30 au vendredi 25 juin 2021 18h00
à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
Beg Rohu, SAINT-PIERRE-QUIBERON

Vous trouverez ci-joint la convocation que m'a adressée le SNEP-FSU.
Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

Date et signature (1)

(1) à préciser